

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Hanin Yves ;Son Jean-Luc ;Thiebaut Christophe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Présentation des différents modes de fabrique urbaine (autopromotion, promotion foncière, promotion immobilière, développeur urbain) selon le type d'acteurs concernés (particuliers, associations, investisseurs publics ou privés, partenariat privé-public...).</p> <p>Présentation et pertinence des différents modalités de maîtrise et gestion foncière et immobilière (acquisition, emphytéose, renonciation de droit à l'accession, servitude, community land trust, régie foncière...).</p> <p>Présentation des différentes sources de financement (investissements privés, primes, subventions aux collectivités et opérateurs publics).</p> <p>Identifications des principaux postes à financer dans le cadre des projets d'urbanisation (assainissement, impétrants, rénovation-constructions, stationnement, espaces non bâtis, équipements et services, études et rendement).</p> <p>Méthodes de calcul de l'équilibre financier des projets et des charges d'urbanisme.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Capacités à connaître et à évaluer de l'adéquation du mode de fabrique urbaine, du rôle des acteurs impliqués et de la maîtrise et gestion foncière et immobilière en lien avec un projet déterminé.</p> <p>Capacités à établir un avant-projet de plan financier pour une opération de développement urbain.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les acquis sont évalués individuellement en continu aux regards des activités proposés et des interactions lors des cours. Ils le sont également au travers de la contribution au travail de montage de projet qui est évalué en session d'examen. Ce travail peut porter sur une problématique et un site analogue à celui du cours de système de décision (LURBA2950). Le travail de montage de projet nécessite de maîtriser les dispositifs juridiques (LICAR2901 et LUBA2001), les méthodes de calcul financier et une qualité de communication. Le travail comprend le dépôt d'un rapport écrit et illustré au plus tard 8 jours avant la date de l'examen. En session, le travail fait l'objet d'une présentation et d'une défense. L'examen peut également comporter des réponses aux questions complémentaires sur les présentations effectuées au cours.</p> <p>Le travail fait l'objet d'une pré-présentation lors de la dernière semaine de cours du quadrimestre. Il est défendu collégalement lors de la session. En cas d'échec, il fait l'objet d'un nouveau travail défendu individuellement. Les modalités d'évaluation sont équivalentes à celles de la première session.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Au terme du cours les étudiants seront capables d'identifier les acteurs porteurs de projets, les modalités de la maîtrise foncière, la production du bâti (résidentiel, commercial, tertiaire...), des services, équipements et infrastructures collectives et des réseaux de transports, des trames vertes et bleues.</p> <p>Pour acquérir ces capacités, l'étudiant soit préalablement soit conjointement au cours prendre connaissance des dispositifs juridiques (CoDT et CoBAT) en application. Ces connaissances sont dispensées dans les cours de droit notamment Droit des espaces bâtis et non bâtis (LICAR2901), Droit appliqué de l'urbanisme (LURBA2001) et le cours de système de décision (LURBA2950). Les présentations des cours seront disponibles sur Moodle au terme du cours. Des références générales sont également accessibles et constituent des supports pédagogiques e qui nécessite des lectures et des investigations personnelles.</p>
Contenu	<p>1er semaine Modes et acteurs de production Yves Hanin</p> <p>2ème semaine Lecture fabrique de la ville Yves Hanin</p> <p>3ème semaine Synthèse des lectures Yves Hanin</p> <p>4ème semaine Modes d'urbanisation</p> <p>5ème semaine Le partenariat Publique Publique et Publique Privé Christophe Thiébaut</p> <p>6ème semaine Maîtrise foncière Christophe Thiébaut</p> <p>7ème semaine Pas de cours</p> <p>8ème semaine Consignes pour le travail de groupe Ensemble de l'équipe enseignante</p> <p>9ème semaine Partenariats et calcul financier Jean-Luc Son</p> <p>10ème semaine Les conditions et les charges Christophe Thiébaut</p> <p>11ème semaine Montage financier Jean-Luc Son</p> <p>12ème semaine Subvention publique Yves Hanin</p>

	13ème semaine Travail de groupe 14ème semaine Première présentation du travail Ensemble de l'équipe enseignante
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	3		